



BONNES PRATIQUES D'UTILISATION SUR COLZA



AGIL®

HERBICIDE ANTI-GRAMINÉES FOLIAIRE

LE SPÉCIALISTE ANTI-REPOUSSES

Composition : 100 g/L de Propaquizafop

Famille chimique : Fops – HRAC 1

Formulation : EC - Concentré Emulsionnable

Agil® agit en inhibant la croissance et la division cellulaire des zones méristématiques en bloquant la synthèse de l'enzyme AcétylCoa-Carboxylase (ACCase).

Sa formulation composée d'un adjuvant performant permet une pénétration ultra-rapide et facilitée au travers de la cuticule de la plante.



LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION D'AGIL® C'EST :

▶ LA BONNE DOSE, LE BON STADE

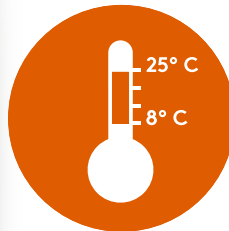


Au stade **2/3 FEUILLES** des repousses de blé et d'orge :
▶ **0,5L/ha d'Agil® + 1L d'huile**
▶ ou 0,7L/ha d'Agil® seul



Au stade **DÉBUT TALLAGE** des repousses de blé et d'orge :
▶ **0,6L/ha d'Agil® + 1L d'huile**
▶ ou 0,8L/ha d'Agil® seul

▶ LES BONNES CONDITIONS CLIMATIQUES



Appliquer Agil® lorsque la température est comprise entre **8** et **25°C**.



Appliquer Agil® lorsque l'hygrométrie est élevée :
▶ **optimum 80%**
▶ **minimum 60%**

Appliquer Agil® de préférence tôt le matin ou tard le soir. Assurez-vous que le traitement soit réalisé en conditions poussantes et que celles-ci soient respectées durant **48h** afin que l'efficacité soit optimale.

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION D'AGIL® SUR COLZA

✓ STRATÉGIE ANTI-REPOUSSES DE BLÉ ET D'ORGE

Agil® dès 2 feuilles des repousses

Appliquer Agil® dès le stade 2/3 feuilles des repousses pour permettre un bon développement du colza.

2 OPTIONS

- ▶ 0,5 L/ha d'Agil® + 1 L/ha d'huile
- ▶ 0,7 L/ha d'Agil®

Agil® appliqué sur de jeunes repousses c'est la stratégie technique et économique !

EFFICACITÉ / DOSE D'AGIL® RECOMMANDÉE		STADE DE L'ADVENTICE		
		2-3 feuilles	Début tallage	Fin tallage / Montaison
Adventices	Repousses de blé et orge	0,5 L/ha*	0,5 L/ha*	0,6 L/ha*
	Repousses d'avoine	0,6 L/ha*	0,7 L/ha*	0,8 L/ha*
	Agrostis	0,4 L/ha*	0,5 L/ha*	0,6 L/ha*
	Brôme	0,6 L/ha*	0,7 L/ha*	0,8 L/ha*
	Folle-avoine	0,7 L/ha*	0,8 L/ha*	0,8 L/ha*
	Ray-grass**	0,7 L/ha*	0,8 L/ha*	1 L/ha*
	Vulpin**	0,4 L/ha*	0,5 L/ha*	0,6 L/ha*

* Ajouter systématiquement 1L d'huile, ou augmenter la dose d'Agil® de 0,2 L/ha.

En conditions difficiles, la double adjuvantation permet de maintenir une efficacité satisfaisante.

** Hors situation de résistance aux Fops.

Sensibilité de l'adventice d'Agil® ■ Très sensible ■ Sensible ■ Faiblement sensible

✓ STRATÉGIE ANTI-GRAMINÉES (ET REPOUSSES DE CÉRÉALES)

Agil® puis propyzamide

Agil® détruit les repousses de céréales et les graminées sensibles. Agil® prépare la parcelle à recevoir le propyzamide dans les meilleures conditions pour profiter de son efficacité sur vulpins et ray-grass.

- ▶ Agil® : 0,5 à 0,6 L/ha + huile dès le stade 2/3 feuilles des graminées annuelles et des repousses de céréales.
- ▶ Propyzamide : à partir du 1^{er} novembre selon les conditions.

POURQUOI LUTTER CONTRE LES REPOUSSES DE CÉRÉALES ?

- ▶ Le colza est concurrencé et affaibli par les repousses de céréales, pouvant conduire à la perte de pieds.
- ▶ Les repousses sont source d'impuretés lors de la récolte. Elles pénalisent le rendement de la parcelle, notamment dans le cadre du barème de réception Humidité + Impuretés du colza.
- ▶ L'inoculum de maladies se conserve dans les repousses, notamment la rouille jaune.
- ▶ Les repousses sont un lieu de vie pour les pucerons.

✓ AGIL® APPLIQUÉ TÔT, LA SOLUTION TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE !

Agil® appliqué tôt, c'est un colza bien développé, des repousses éliminées, une moindre dose utilisée et une récolte sans impuretés !

Propyzamide - Classement : Attention, EUH401, H351, H410.

Agil® - Concentré émulsionnable (EC), contenant 100 g/L de Propaquizafop - AMM N°8800199 - Danger - H304, H319, H411, EUH066, EUH208, EUH401.

Respectez les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi mentionnés sur l'étiquette du produit et/ou consultez www.adama.com et/ou www.phytodata.com. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. ©Marque déposée Adama France s.a.s. - RCS N° 349428532. Agrément n° IF01696 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Mai 2024. Annule et remplace toute version précédente.

AGIL®

DANGER

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

EUH208 : Contient du propaquizafop. Peut produire une réaction allergique.

EUH401 : Respecter les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



ADAMA France s.a.s | 33 rue de Verdun | 92156 Suresnes Cedex | Tél. : 01 41 47 33 33 | www.adama.com

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**